CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E63886** **VALABLE JUSQU'AU** **16/12/2026**

ÉDITÉ LE 10/12/2025

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/10/1990

Forme juridique : SAS

Capital : 150 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC SAINT BRIEUC CEDEX 1 379 670 581 RCS

Siret : 379 670 581 00022

Code NACE : 4391B

Numéro caisse de congés payés : 5018173

Assurance Responsabilité Travaux :
SMABTP 1247000/001 290785/89

Assurance Responsabilité Civile :
SMABTP 1247000/001 290785/89

Situation fiscale et sociale : A jour au 10/12/2025

Raison sociale : SA ETABLISSEMENTS QUEMARD

RUE DE L'ESPERANCE
22120 QUESSOY

Téléphone : 02 96 33 30 65 **Fax :** 02 96 33 24 74

Portable : 06 71 29 68 46

Responsabilité légale :
HIBLOT PIERRE PRÉSIDENT

Site Internet :

E-mail : s.a.quemard@quemard.com

Effectif moyen : 44 **Tranche de classification :** EFF3 **Chiffre d'affaires H.T. :** 9 089 000 **Tranche de classification :** CA7

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
3153	Couverture en métaux sauf plomb (Technicité supérieure)	49	24/11/2022
3811	Parois en bardages simples (Technicité courante)	46	05/12/2024
	Nombre total de qualifications : 2		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

10/12/2025 10:57

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E63886** **VALABLE JUSQU'AU** **16/12/2026**

ÉDITÉ LE **10/12/2025**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/10/1990
Forme juridique : SAS
Capital : 150 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC SAINT BRIEUC CEDEX 1 379 670 581 RCS

Siret : **379 670 581 00022**
Code NACE : 4391B
Numéro caisse de congés payés : 5018173
Assurance Responsabilité Travaux :
SMABTP 1247000/001 290785/89
Assurance Responsabilité Civile :
SMABTP 1247000/001 290785/89
Situation fiscale et sociale : A jour au 10/12/2025

Raison sociale : **SA ETABLISSEMENTS QUEMARD**

RUE DE L'ESPERANCE
22120 QUESSOY

Téléphone : 02 96 33 30 65 **Fax :** 02 96 33 24 74
Portable : 06 71 29 68 46

Site Internet :
E-mail : s.a.quemard@quemard.com

Responsabilité légale :
HIBLOT PIERRE PRÉSIDENT

Effectif moyen : 44 **Tranche de classification :** EFF3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3153	Couverture en métaux sauf plomb (Technicité supérieure) Mention RGE	24/11/2022
3811	Parois en bardages simples (Technicité courante) Mention RGE	05/12/2024

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres de toit	01/01/2021
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des murs par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.